

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE  
COMMUNE DE MEYMAC  
Nombre de conseillers en exercice : 19

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le dix juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Absents excusés : Charlotte BOURG, Etienne COUIGNOUX, David DUMAS,

Procurations : Lionel ROUSSET à Philippe BRUGERE, Alain VERMOREL à Jean-Pierre SAUGERAS, Violette JANET-WIOLAND à Marie-José GUIGNABEL, Corinne BRINDEL à Thierry BAILLARD ;

Date de la convocation : 1 juillet 2024

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

### DELIBERATION N° 2024-04-05 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU

#### **Adoption des rapports technique et financier présentés par La SAUR - Exercice 2023**

M. Philippe BRUGERE, Maire, rappelle que chaque année, les membres du Conseil doivent prendre connaissance du rapport annuel sur le prix de l'eau et la qualité du service d'eau potable présenté par le concessionnaire SAUR. Ces derniers sont parvenus le 22 juin 2024 et ont été transmis à chaque élu en version dématérialisée.

M Ph BRUGERE précise que ce rapport annuel 2023, fait état de différents éléments. Tout d'abord, l'Agence Régionale de la Santé a indiqué que l'eau a été potable 365/365 jours.

157.140m3 d'eau ont été distribués mais 120.911 m3 d'eau ont été consommés. De fait, le volume d'eau potable consommé en 2023 est en hausse de +1,4% mais la tendance reste à la baisse de 4% de la consommation depuis 2019. S'il est fait abstraction des m3 d'eau exportés, mais aussi du fait qu'il y a 7 nouveaux branchements, le volume d'eau consommé est en réalité symboliquement à la baisse, démontrant que les clients Meymacois sont soucieux de préserver nos ressources.

Sur l'ensemble du réseau, soit un linéaire de presque 107 kilomètres, dix fuites de conduites ont été réparées, permettant ainsi de démontrer que les Meymacois sont respectueux de cette ressource. Le prix du m3 d'eau facturé correspond à ceux de la moyenne départementale, et plus précisément pour une facture de 120m3 consommés, le prix du m3 est de 2,36€ TTC.

Le rendement du réseau est proche de 83%, soit un taux supérieur à de très nombreuses communes de Corrèze, du fait des lourds et constant investissements effectués sur le réseau. Ce rendement devrait à nouveau s'améliorer suite aux travaux réalisés avenue de la Gare.

Conformément à l'article 73 de la loi du 2 février 1995 dite Loi Barnier et au décret n° 95.635 du 6 mai 1995, ainsi que le compte-rendu financier de l'exercice 2022, conformément aux dispositions

019-211913603-20240711-2024-04-05-DE  
Date de télétransmission : 11/07/2024  
Date de réception préfecture : 11/07/2024

de la loi du 8 février 1995 dite loi Mazeaud, M le Maire propose d'adopter ce rapport annuel présenté par la SAUR.

Le Conseil municipal, **A LA MAJORITE**, 3 ABSTENTIONS (Corinne BRINDEL, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE)

- **PREND ACTE du compte-rendu financier de l'exercice 2023 et des rapports annuels sur le fonctionnement du Service Public de l'Eau afférents à l'année 2023, ci-annexés, dressés par la SAUR**

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET



Pour extrait conforme,  
Le 10 juillet 2024

Le Maire,

  
Philippe BRUGERE



Accusé de réception en préfecture  
019-211913603-20240711-2024-04-05-DE  
Date de télétransmission : 11/07/2024  
Date de réception préfecture : 11/07/2024